



FEDERATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

COMITE DRÔME-ARDECHE DE BASKET-BALL

Immeuble CIME – numéro 6 - 471 Avenue Victor Hugo – 26000 VALENCE

☎ 04 75 78 13 75 - Fax 04 75 56 43 30

Email : cd26@basketfrance.com

Site : www.basket2607.com

CIRCULAIRE NUMERO 14 REUNION DU LUNDI 16 novembre 2009

Membres présents : Mmes BARRAL – CHENU –MAGNAT
Mrs BARRAL –BOULLE - FRAUD- GARDON.

AFFAIRES GENERALES

Changement adresse postale du correspondant de l'UMS BASKET MONTELIMAR :

Melle Anne Laure ROCHER 1 Chemin des chamettes - Le Colorado – Appt 31 – 26200 MONTELIMAR

Rappel :

Ne pas confondre licence D (dirigeant) et licence DET (Loisir)

Ne pas saisir les licences Loisirs (DET), car sinon elles passent en Dirigeant, et nous devons demander la modification auprès de la FFBB.

D'une façon générale tout ce qui concerne les Loisirs (création, renouvellement ou modification en A...) ne doit pas être fait par le club.

Envoyez les papiers au Comité en indiquant Loisir ou Détente.

SECRETARIAT

✉ CORRESPONDANCES REÇUES

FFBB :

Secrétariat Général

Organisation Championnat du Monde Moins de 19 ans
Circulaire pandémie grippe A

LIGUE DES ALPES :

Présidence

Convocation Comité Directeur

Secrétariat

PV n° 18

✉ CORRESPONDANCES CLUBS

Transmis à la Trésorerie :

GUILHERAND GRANGES – ST SORLIN – ANNEYRON – SERRIERES – ANDANCE –
CHATEAUNEUF – PIERRELATTE – UGAP – LE CHEYLARD – MONTELIER –
CHOMERAC – LAVEYRON – GENISSIEUX – ST MARCEL – MAUVES – ST PIERRE –
DAVEZIEUX – PRIVAS – HAUTERIVES - LE TEIL - ST PERAY – VALENCE FOYER –
LA POSTE.

Transmis aux Règlements :

MAUVES – PIERRELATTE – EPINOUBE – DAVEZIEUX – BCNA.

Transmis à la CDAMC :

FILAMBEAU C. – BERQUIERES J. – FLANDIN S. – MATHIEU S. – COSTECHAREYRE C.
BERTHUIIN K. – NOYEL A. - MAIRIE DE TOURNON.

Transmis à la Sportive : MONTELMAR – UGAP.
Transmis à la Juridique : FRANDON S. – DUBUS F. – ARRIGONI F.
Transmis à la Technique : AUBENAS.

CLUBS :

UGAP	Match de Coupe Drôme Ardèche du 24.10.2009 TAIN – UGAP
MAUVES	Réclamation sur amende
PIERRELATTE	Réclamation sur amende
MONTELMAR	Demande sur les Finales
	Changement d'adresse postale du correspondant
EPINOUBE	Réclamation sur amende
	Modification 7 majeurs avec certificat médical
DAVEZIEUX	Modification 7 majeurs
BCNA	Modification 7 majeurs
2 ^{ème} acompte reçu	GUILHERAND GRANGES – ST SORLIN – ANNEYRON – SERRIERES – ANDANCE – CHATEAUNEUF – PIERRELATTE – UGAP – LE CHEYLARD – MONTELIER – CHOMERAC – LAVEYRON – GENISSIEUX – ST MARCEL – MAUVES – ST PIERRE – DAVEZIEUX – PRIVAS – HAUTERIVES – LE TEIL – ST PERAY – VALENCE FOYER.

CORRESPONDANCES DIVERSES

LA POSTE	Facture
AUBENAS	Règlement inscription Animateur
MAIRIE DE TOURNON	Gymnase non disponible

Rapports reçus : FILAMBEAU C. – BERQUIERES J. – FLANDIN S. – MATHIEU S. – COSTECHAREYRE C. BERTHUIIN K. – NOYEL A. – FRANDON S. – DUBUS F. – ARRIGONI F.

COMMISSION DE TRESORERIE

Appel 2ème acompte 2009-2010
A régler au plus tard pour le 14 Novembre 2009

	Euros		Euros
US AUBENAS	3060	LES VANS	900
BC BEAUMONT LES VALENCE	1220	SARRAS	700
EO ECLASSAN	1100	VANAU SPORT	1180
ASLI RUOMS 1^{er} et 2^{ème} ACOMPTE	400	ST PAUL TROIS CHATEAUX 1^{er} et 2^{ème} ACOMPTE	2100

Envoyer au : COMITE DROME ARDECHE – Immeuble Cime n° 6 – 471 Avenue Victor Hugo – 26000 Valence
Deux manières de régler :

- Par chèque à l'ordre du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
- Par virement sur le compte du Comité (rapidité, facilité et gain de temps,..)

COMMISSION SPORTIVE

RAPPEL AUX CLUBS

Aucun courrier n'émanant pas du Président ou du secrétaire du club ne sera pris en considération.

RAPPEL : En cas de forfait d'une équipe, l'équipe gagnante doit établir une feuille de marque

IMPORTANT : Les clubs ont 48 heures après le déroulement d'un match pour adresser leurs feuilles au Comité.

Le match de Coupe Drôme Ardèche Masculin : TAIN/TOURNON – UGAP ne s'est pas déroulé par manque de tables de marque. En l'absence de textes réglementaires du niveau départemental au niveau fédéral, ce match s'est joué le dimanche 15 novembre à 15H30. (Gymnase Chapelle à TAIN)

A l'attention de CREST/SAILLANS et DIE

Vous allez disputer des matchs à LA ROCHE DE GLUN (club nouveau).

Vous seriez très « sympa » d'emmener avec vous un arbitre et quelqu'un pour la table de marque qui pourrait expliquer le fonctionnement de celle-ci.

Courriers reçus :

ANNEYRON Nous avons bien noté vos remarques.
Dans la phase précédente, c'est certain, vous n'aviez pas de gros déplacements. Pour cette 2^{ème} phase, nous avons fait au mieux.

VERNOSC Pris note. Nous faisons le nécessaire.

TAIN/TOURNON Benjamins, il s'agit de poule de 10 équipes donc 18 dates. Difficile de ne pas prendre les dates de vacances. Par contre, vous n'aurez pas de problèmes si vous jouez quelques matchs le mercredi.

MONTELMAR Candidature pour organisation des finales jeunes.
A Confirmer lorsque le Comité le demandera.

SARRAS Indisponibilité de salle le 11.12.2009. Impossible de jouer le samedi ou le dimanche suite aux stages d'arbitres. Vous rapprocher de SERRIERES pour éventuellement inverser le match ou bien trouver une salle de repli.

CHANTEMERLE Nous ne pouvons pas accepter vos changements tardifs.
En conséquence, vos 2 matchs contre SAVASSE et ROIFFIEUX se dérouleront le dimanche 29.11.2009.

MATCH AVANCE

Catégorie	Match du	Equipes	Se jouera		
			Date	Heure	Lieu
Cadets poule E	22.11.09	VERNOSC – BCNA 2	18.11.09	18H00	à VERNOSC Fontas

HOMOLOGATION DES MATCHS sous réserve de vérification sauf :

Honneur Féminin PIEGROS – LE CHEYLARD du 01.11.09 Forfait du CHEYLARD

AMENDE LE CHEYLARD 60€

Résultats Coupe Drôme Ardèche Masculine :

TAIN/TOURNON 3 – UGAP 64-70
LE CHEYLARD – ST PIERRE DE BŒUF 81-52

En conséquence, il faut lire :

Coupe Drôme Ardèche Masculine du 11.12.09

Rencontres	Handicap
ECLASSAN 1 – UGAP	Pas de handicap
LE CHEYLARD – MERCUROL 2	LE CHEYLARD +7

Suite au CPS du 30.01.2010, tous les matchs Benjamins-Benjamines du samedi 30 janvier 2010 pour les journées en 98 et 99, devront se jouer obligatoirement le dimanche matin, 31 janvier, ou au mieux le samedi 30 janvier à partir de 16H00.

LICENCE T ACCORDEE PAR LA LIGUE DES ALPES

TYPE	NOM	Prénom	Pour	Qualification
T	SOTON	Mélanie	ST VALLIER	26.10.2009

MUTATIONS ACCORDEES PAR LA LIGUE DES ALPES

TYPE	NOM	Prénom	Pour	Qualification
M	TOUSSAINT	Anissa	TAIN TOURNON	26.10.2009
B	LEBLON	Sylvain	ST PAUL 3 CHATEAUX	02.11.2009

LICENCE T ACCORDEE PAR LE CD 2607

TYPE	NOM	Prénom	De	Pour	Qualification
T	PEREZ	Simon	LES VANS	AUBENAS	16.11.2009

MUTATIONS ACCORDEES PAR LE CD 2607

TYPE	NOM	Prénom	De	Pour	Qualification
M	DIOP	Cheikh Tidiane	BOURG LES VALENCE	LA ROCHE DE GLUN	16.11.2009
M	GUIRON	Malvina	BC NORD ARDECHE	LE TEIL	16.11.2009

FAUTES TECHNIQUES

AMENDES	CLUB	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SANCTION	DATE	CAT.	N° MATCH
30€	ST MARCEL	RICHARD	Xavier	882532	T	07.11.2009	EM	30
30€	ANNEYRON	POIZAT	Yannis	720473	T	08.11.2009	EM	27
50€	ANNEYRON	POIZAT	Yannis	720473	D	08.11.2009	EM	27
30€	ROIFFIEUX	CANNAVALE	Grégoire	900179	T	07.11.2009	1 ^{ère} DM A	956
50€	PRIVAS	ARRIGONI	Fabrice	810066	D	08.11.2009	1 ^{ère} DM B	1090
30€	BCNA 5	VETTE	Emmanuel	743360	T	07.11.2009	1 ^{ère} DM A	958

MODIFICATIONS 7 MAJEURS avec avis du club. Effet le 16.11.09

MANTAILLE 2 Pr Ex M R : BERARD Flavien 830240 remplace CANON Romain 910150

ST JEAN DE MUZOLS 1 PNM : PAGNIER Maxime 820002 remplace DELHOMME Jimmy 870092

ST JEAN DE MUZOLS 2 Ex DM : BOURG Christophe 770550 remplace PAGNIER Maxime 820002
BERARD Yoan 902474 remplace PAGNIER Frédéric 830023

ST JEAN DE MUZOLS 3 Pr Ex MD : PUGI Bernard 670392 remplace SOZET Mathieu 810015
BLACHON Sébastien 774270 remplace BILLON Mathieu 815490
GINOUX Fabien 763520 remplace GOUNON Damien 850188

TAIN TOURNON 2 Ex RM : FAYET Nicolas 870083 remplace BAILLY Robin 880307

BC NORD ARDECHE 2 Ex RM : SEIGNOVERT Romain 860229 remplace GARNIER Romain 890745

PORTES LES VALENCE 1 Ex RM : DORTRAND Rémi 760785 remplace LADREYT Mathieu 890233

MODIFICATIONS 7 MAJEURS sans avis du club. Effet le 16.11.09

DEUME 1 HM : FERNANDO Frédéric 830483 remplace CHILLET Sébastien 830512

Feuilles en retard :

Cadets	LA VOULTE – ST PAUL	(du 03.10.09)
Cadettes	PORTES – MAUVES	(03.10.09)
Cadets	ST PAUL – MONTELIMAR	(17.10.09)
Cadets	ST PAUL – SAULCE 2	(07.11.09)
Cadets	BCNA 2 – SVBD 2	(07.11.09)
Cadettes	BEAUMONT – PRIVAS	(07.11.09)

Amendes :

LA VOULTE : 15€
MAUVES : 15€
Gagnant du match ST PAUL – MONTELIMAR : 15€
Gagnant du match ST PAUL – SAULCE 2 : 15€
BCNA 2 : 15€
PRIVAS : 15€

A tous les correspondants de club **Demande de dérogation**

La FFBB a mis en place un module « demande de dérogation » très pratique qui évite l'utilisation du document papier CHO et qui est plus rapide.

Au début il est conseillé de se mettre en rapport téléphonique avec le club adverse pour s'assurer de son engagement dans la façon de faire.

Pour trouver le mode d'emploi procéder comme suit :

FEDERATION FRANCAISE



FFBB



FBI Extranet (en bas à gauche)



« Présentation de l'intranet club » (au milieu de la page)

En cliquant sur ce dernier lien des diapositives apparaissent de Slide 1 à Slide 41, elles vous donnent toutes les explications susceptibles de vous intéresser.

Les demandes de dérogation vont de Slide 28 à Slide 41.

La Commission Sportive vérifie chaque jour 7j/7 les nouvelles demandes arrivées complètes et donne son accord en transférant les données rapidement, sauf en cas de refus notifié.

Important : En cas de refus notez bien NON afin d'éviter de bloquer la ligne

COMMISSION CDAMC

☒ CORRESPONDANCES REÇUES

Mme CARRE – Mairie de TOURNON

Autorisation parentale : BRUNEL.

Commission médicale régionale Validation du dossier médical de Mr BAYLE Gérard

ECOLE D'ARBITRAGE :

Prochaines séances :	AUBENAS	Le 21 novembre de 9H à 12H Halle des Sports
	ST VALLIER	Le 21 novembre de 9H45 à 11H45 Complexe les 2 rives

Les responsables des écoles d'arbitrage, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de nous envoyer la liste complète des élèves arbitres suivant les séances, avec leur club d'origine, leur âge, leur mail pour ceux qui ont un adresse mail. Les renseignements nous sont nécessaires pour renseigner le fichier de la FFBB.

COMMISSION MINI BASKET

Les clubs rencontrent de nombreux problèmes à se tenir au courant des multiples réactualisations des programmations de plateaux, et nous les comprenons. Nous assumons également notre part de responsabilités. En répondant positivement à toutes les demandes des clubs (ajout/suppression d'une équipe à la dernière minute, changement d'horaire, de jour, ...), nous ne faisons qu'ajouter à la « cacophonie ».

A partir de cette semaine, pour la programmation Mini-Poussins du 05 Décembre et celle des Poussins du 12 Déc., nous instaurons une nouvelle procédure. La voici :

- 1° - La programmation paraît à la Circulaire de la semaine 1
- 2° - Les clubs ont jusqu'au dimanche à minuit pour nous faire part d'éventuelles modifications
- 3° - La programmation définitive paraît dans la Circulaire de la semaine 2
- 4° - Les clubs concernés par une modification seront avertis individuellement par mail, soit par le club organisateur, soit par la Commission Mini-Basket

Les mails arrivés après le dimanche à minuit ne seront pas traités.